Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20261118-2026_82-DE

COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2026-82

SEANCE DU Mardi 17 novembre 2026

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance :
Présents pour le vote de cette délibération :
Procuration(s) :
Votants : 15
Date de la convocation : jeudi 12 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 17 novembre à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants *: Gaëtan PEYREBESSE, Audrey PENVEN GUYADER, Aurélien MONFORT-LEBORGNE, Laura SERANDOUR, Hélène TOURNIER, Gérard TOSSER, Sébastien THEPOT, Isabelle CHESNIER, Mathieu MORVAN, Yuna TROADEC, Pierre-Yves DECAGNY, Solène TRIPOZ, Karine DONCKERS, Yvon LE SCRAIGNE, Philippe AUDRAIN.*

Absent(s) :,

Procuration :

Secrétaire de Séance : Hélène TOURNIER

N° d'ordre : 2026-82

Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20261118-2026_82-DE

OBJET : Versement de cartes cadeaux aux agents à titre de prime de fin d'année

Le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre de la valorisation du personnel communal et conformément aux dispositions légales, il est proposé d'attribuer une prime exceptionnelle de fin d'année aux agents communaux sous forme de cartes cadeaux d'un montant de 300 € par agent.

Considérant :

- La nécessité de motiver et de remercier les agents pour leur engagement tout au long de l'année ;
- La possibilité, pour les collectivités territoriales, d'offrir des avantages sous forme de bons ou cartes cadeaux, dans le respect de la réglementation en vigueur ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le maire à offrir des cartes cadeaux aux agents communaux en tant que prime exceptionnelle de fin d'année pour un montant de 300 € par agent.

Vote pour :	15
Vote contre :	0
Abstention :	0

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 18/11/2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Gaëtan PEYREBESSE

MAIRIE D'HUELGOAT FINISTÈRE